

## SUBVENTION COMMUNALE EN VUE DE PROMOUVOIR LES SURFACES VERTES DEVANT LES IMMEUBLES EXISTANTS

N° Interne:

Montant:

Le demandeur

Nom

Prénom

Matricule

N°

demeurant à

N° Rue

Code postal et localité

Téléphone

Privé

Bureau

Mobile

Adresse e-mail

Compte bancaire

Institut bancaire (BIC-Code)

N° compte bancaire (IBAN)

Lieu d'installation

N° Rue

Code postal et localité

propriétaire

gérance (pour les résidences immobilières)

(pour les résidences immobilières et pour l'aménagement ou le réaménagement des surfaces vertes communes il appartient à la gérance de soumettre la demande de subvention pour la collectivité auprès de la commune)

Le montant de la subvention communale est fixé forfaitairement à 100 €/m<sup>2</sup>.

Le montant de l'aide financière est fixé à 100% des coûts engendrés pour le réaménagement de la surface éligible, sans toutefois dépasser le montant de 1.000 €.

### Conditions:

- Immeuble existant destiné à l'habitation de personnes
- Propriétaire occupant ou propriétaire non occupant

### Pièces à joindre (avant travaux):

- Surface à réaménager en surface verte \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>
- Une photo de la situation actuelle

### Pièces à joindre (après travaux):

- Une photo de la situation réaménagée
- Copie de ou des facture(s)

## !! ATTENTION !!

La demande de subvention doit impérativement être introduite **avant** le **début** des travaux auprès de l'administration communale de Mamer qui décide quant au rejet ou à l'octroi de l'allocation.

Le demandeur informera l'administration communale de la finalisation des travaux afin qu'un constat **après** achèvement des travaux soit dressé, au plus tard 1 (un) an après la date de l'accord préalable.

La présente subvention n'est allouée qu'une seule fois tous les 10 (dix) ans.

**Le demandeur certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et qu'il a pris connaissance que la subvention est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
Localité Date

### Réservé à l'administration communale

Conditions d'octroi de la subvention contrôlées par \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_

Travaux subventionnés:  Oui date accord: \_\_\_\_\_

Non → motif du refus: \_\_\_\_\_

Vu et certifié exact

Mamer, le \_\_\_\_\_ Service: \_\_\_\_\_

Nom et signature \_\_\_\_\_

### À renvoyer à l'Administration communale de Mamer:

par e-mail: seem@mamer.lu

par courrier: Administration communale de Mamer

Service de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mobilité • B.P. 50 • L-8201 MAMER

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse dpo@mamer.lu.

### Réservé à l'administration

N° Pro Forma		N° Gescom		Montant alloué	
Article budgétaire: <b>4/532/211000/99002</b>					